

Les frais de l'assurance-vie*

COMPTE EPARGNE ACTIVE BCP

Montant minimal de versement initial : 1.000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : 0 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euros	%/an
Support unités de compte	1,2 % /an
Support Eurocroissance	V°

Gestion pilotée ou standardisée 0% supplémentaire

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	x%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	x%
Fonds obligations (moyenne)	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	
Fonds immobilier**** (moyenne)	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	
Fonds diversifiés (moyenne)	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

<i>Mode de gestion n°1 (moyenne)</i>	x%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	x%

Autres frais annuels

frais forfaitaires ?

frais proportionnels ?

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4% maximum
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0%
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	Gestion Libre : 0,5% maximum du montant arbitré pour le 1er arbitrage par année civile, puis 1% maximum pour les suivants
nombre d'arbitrages gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1% maximum de l'épargne transférée
Frais sur les versements de rente	x%/€ ou frais maximal (si variable)
Frais de rachat	0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

Distributeur du contrat Compte Epargne Active BCP :

Banque BCP, mandataire d'assurance d'IMPERIO S.A. et immatriculée à l'Orias en cette qualité sous le n° 07 002 041 - Site internet Orias : www.orias.fr

Banque BCP est une société par actions simplifiée (S.A.S.) à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 180 699 790 euros. RCS Paris n° 433 961 174 - Siège social : 16 rue Hérold 75001 Paris

Assureur :

IMPERIO Assurances et Capitalisation S.A. Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 32 300 047 euros. RCS Nanterre 351 392 543 00069

Siège social : 18/20 rue Clément Bayard 92300 Levallois-Perret. IMPERIO S.A. est filiale de SMAvie BTP - Groupe SMA